Trente-septième Année — N° 170 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES DIMANCHE 19 JUIN 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 19 JUIN 1892

L'INFLUENCE FRANÇAISE
et les Missionnaires

Nous trouvons dans la *Revue de Famille*, sous la signature de M. Jules Simon, le texte d'un intéressant discours qu'il a récemment prononcé à Caen, et dans lequel il expose avec élévation le rôle des missionnaires et leur action heureuse dans les contrées lointaines au point de vue du développement de l'influence française :

» ..... La France, même dans la première moitié du siècle où elle avait perdu toutes ses colonies, même pendant ces dernières années où sa puissance militaire semblait détruite, avait conservé au dehors une partie de sa force morale.

» Oui, malgré la déchéance de ses armées, malgré la suppression de ses territoires, malgré la diminution et presque l'anéantissement de son commerce, la France conservait encore sur les peuples de l'Orient, cette force morale qu'on appelle le prestige, qui n'est pas la force matérielle, mais qui la fait supposer et qui en tient lieu. Cette force s'exerce par les idées, la religion et la langue.

» Il ne convient pas de comparer la force de la force à la force de la civilisation. Il est clair que, quand on possède le sol, quand on est maître des habitants, quand on peut légiférer, quand on a la haute main sur le commerce, on est tout autrement puissant que quand on arrive en petit nombre et qu'on procède uniquement que par persuasion et par services rendus.

» Cependant, cette dernière sorte d'invasion n'est pas d'une faible importance. Les nouveaux venus sont des explorateurs ou des missionnaires. Ils peuvent être massacrés ou expulsés ; mais s'ils sont écoutés, le danger qu'ils ont couru, et les peines qu'ils ont subies pour arriver où ils sont, leur donnent déjà une sorte d'autorité. Ils sont l'objet d'une curiosité d'autant plus ardente qu'ils pénètrent les premiers et en petit nombre. Ils ont apporté des cadeaux qui apparaissent comme des merveilles.

» Ils sont tous médecins, et les services de cet ordre qu'ils rendent à la foule les sacrent en quelque sorte pontifes et magiciens. Leur principale force est dans leurs récits. La civilisation qu'ils racontent est plus merveilleuse pour ces barbares que ne seraient pour nous les contes des *Mille et une Nuits*, si nous les prenions pour l'expression de la réalité.

» Il faut admirer sans réserve les explorateurs, poussés dans la carrière par l'amour de la science et par le patriotisme. J'avoue que je n'admire pas moins les missionnaires, guidés par l'amour de Dieu et du prochain. Nous avons en France deux ou trois séminaires appartenant à des ordres différents, d'où partent, après des études appropriées, de jeunes hommes, qui n'abandonnent pas seulement leur famille et leur patrie, qui renoncent au commerce des hommes civilisés, à toutes les jouissances de la vie, et se condamnent comme de gaîté de cœur aux privations, au travail excessif, et aux plus terribles dangers. Ils savent en partant qu'ils ont moins de chance de revenir que de succomber à la maladie ou de périr dans d'horribles supplices. Qu'espèrent-ils ? Aucun intérêt ne les pousse, puisque leur vocation est définitive. Ils ne songent pas à la gloire; ils ne font rien pour être connus en dehors de leur communauté et leur communauté elle-même, quels que soient leurs mérites, n'a rien à leur offrir que ses prières. Ils vont cependant à travers les vastes solitudes, dans les sables sans fin, sous la voûte des forêts inextricables où rôdent les bêtes féroces, et les sauvages plus féroces que les tigres et les chacals. Si la faim, la maladie, ou une flèche empoisonnée les arrêtent en chemin, leur corps reste où il est tombé pour servir de pâture aux bêtes et Dieu reçoit leur âme.

» S'ils arrivent au milieu d'une tribu, c'est le moment où leurs véritables dangers commencent avec leur apostolat. Ils ne se défendent pas si on les attaque. Les survivants ne vengent pas les morts. Ils ne prêchent et ne pratiquent que l'amour. Si le gouvernement les tolère, ils se hâtent d'ériger trois monuments, qui sont la plupart du temps trois cahutes : une église, un hôpital et une école. On s'accoutume à aller chercher chez eux la santé, quelque notion du livre, et l'idée de Dieu. Peu à peu, la contagion de l'amour se fait sentir.

» On les appelle les frères ou les pères. Ce sont des frères, en effet, des compagnons de misère, plus malheureux la plupart du temps que ceux à qui ils prodiguent leurs secours. Ce sont des pères aussi, des conseillers, des défenseurs. Ils font, par leur seule présence, connaître et aimer la patrie française.

» Admirez maintenant ce constraste. Ils sont là-bas, servant notre cause, mourant pour Dieu et pour nous, tandis qu'ici nous les chassons de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos bureaux de bienfaisance. Gambetta disait que la laïcisation n'était pas un article d'exportation. Il aurait fini par comprendre, car il avait l'intelligence ouverte, qu'on ne peut pas traquer les religieux en France et profiter de leurs vertus au désert. Laissez-leur au moins la liberté de se donner à vous ici, puisque, là-bas, ils vivent et meurent pour vous.

» Grâce à eux, la France a jusqu'à ce moment représenté le catholicisme au delà du monde civilisé. On a eu beau faire : pour les sauvages, pour les demi-sauvages, et pour les civilisés de la civilisation orientale, qui dit Français dit catholique, qui dit Anglais dit protestant. Travaillerà supprimer chez nous le catholicisme, c'est travailler à supprimer en Orient le prestige de la France. Il s'agit bien du cléricalisme ! Jamais le clergé n'a été plus astreint à respecter le pouvoir royal qu'à l'époque où les jésuites s'emparaient moralement de la Chine. Ne demandez pas au missionnaire s'il est clérical. Ne lui demandez pas s'il est monarchiste. Il est Français, *n'en doutez pas*, Ce qu'il aime le plus après Dieu, c'est sa patrie.

» Quelle est l'origine d'une possession territoriale ? C'est la conquête à main armée. L'Européen vient sur sa flotte bondée de canons; il submerge les canots des indigènes, s'empare de leurs ports, construit des forteresses, parcourt le pays avec des armes à longue portée, et établit partout sa domination par la terreur.

» Le peuple vainqueur et le peuple vaincu ne se mêlent pas. Le vaincu surtout garde ses croyances, ses mœurs, sa rancune inextinguible et ses espérances. Ils sont là comme deux armées en présence l'une de l'autre, qui ont juré une trêve, et dont l'une au moins n'attend qu'une *bonne occasion pour violer* son serment.

» Comparez à cela la pénétration par les idées, par les bienfaits, par les *esprits consolés et élevés*, par les enfants instruits, par les malades guéris, par les outils distribués, par le commerce ranimé.

» Il se forme quelque chose d'analogue à ce que nous voyons dans l'histoire quand la direction de l'humanité va changer de main. Est-ce que les Romains se sont réellement emparés de la Grèce à la suite de leur victoire ?

» Ce sont plutôt les Grecs qui se sont emparés des Romains.

» Ils ont été vaincus, mais ils aspiraient à l'être. Ils ne pouvaient plus gouverner, ni résister, étant si petits contre ce colosse ; mais ils lui avaient envoyé, avant le combat définitif, leurs mœurs, leurs idées, leurs livres, leurs arts incomparables, de sorte que la défaite de leurs armées fut la victoire de leurs pensées.

» Et César, croyez-vous qu'avec deux légions, à peine suffisantes pour contenir une province, il serait venu à bout de dompter toutes les provinces de la Gaule ? Il avait pour auxiliaire, dans le camp ennemi, tout ce qui sentait le besoin d'échapper à la division et à l'anarchie pour rendre à la civilisation sa puissance. C'est bien ainsi que parle Virgile :

Victoque volentes
Per populos dat jura.

» Jules Simon. »

Le blocus du Dahomey

Paris, 17 juin. — M. le ministre des affaires étrangères a notifié hier à l'Angleterre et à l'Allemagne le blocus du Dahomey. Cette notification va être faite aujourd'hui aux autres puissances.

Paris, 17 juin. — Demain paraîtra, à l'*Officiel*, une note relative à l'établissement du blocus des côtes du Dahomey. Ce qui a, paraît-il, retardé cette mesure, qui ne peut, dit le *Temps*, que suppléer provisoirement à l'occupation de la côte, c'est que le gouvernement voulait avoir l'assurance que le colonel Dodds disposait de forces suffisante pour garder nos postes fortifiés, sans le concours des navires qui étaient au mouillage à Kotonou et à Grand-Popo.

La mise en état complète de défense de Kotonou et de Porto-Novo est maintenant terminée. Grand-Popo est occupé. La marine peut disposer des vapeurs *Sané* et *Talisman*, des avisos du type *Brandon* et des canonnières de la *Lagune*. Avec ces forces, il est possible de rendre effectif le blocus du Dahomey, blocus qui, il faut bien le dire, aurait dû être appliqué un peu plus tôt par l'envoi momentané sur les côtes du Benin de croiseurs détachés de France.

La réponse aux attaques de Behanzin aurait eu ainsi un tout autre caractère. Les *Dahoméens, au surplus*, semblent pour le moment retirer leurs troupes dans l'intérieur. Ce fait est établi par la dépêche suivante que reçoit le *Temps* :

« Porto-Novo, 17 juin. — Les troupes du Dohomey sont repassées sur la rive droite de l'Ouémé, laissant seulement environ 600 hommes dans le pays de Décamé. Béhanzin est actuellement dans son camp retranché de Cana. Les troupes qui étaient devant Kotonou se sont retirées aussi *près de Godomey*. Le colonel Dodds a complété la défense de Porto-Novo. Une vive impulsion a été donnée à tous les travaux. Le moral des troupes et des populations est très bon. L'état sanitaire est satisfaisant.

» Des promenades militaires ont lieu chaque matin jusqu'à 5 ou 6 kilomètres de Porto-Novo. Le colonel se propose de pousser ses reconnaissances plus loin, afin de débarrasser le territoire de Porto-Novo des troupes du Dahomey. La défense de Grand-Popo est assurée par l'arrivée sur ce point de tirailleurs sénégalais. Il est certain que le colonel Dodds profitera de l'arrivée des trois compagnies de renfort qui vont partir du Sénégal, le 20 juin, pour donner à ces reconnaissances une plus grande importance ».

Marseille, 17 juin. — Une maison de commerce de Marseille a reçu les nouvelles suivantes du Dahomey :

Béhanzin a déclaré à ses sujets qu'il ne reconnaissait pas la protection de la France, qu'il était prêt à répondre à la force par la violence et que soutenu par l'Allemagne, il nous défiait de prendre son pays.

A la fin du mois de mai le roi nègre, assez gravement malade, adjura les fétiches de lui promettre de se rendre à Tohydlia; mais le métis Rodriguez qui est auprès de lui l'agent de la maison allemande Tvolber et Brohm, fit échec à l'influence des fétiches en lui rappelant que le roi du Dahomey ne doit pas entendre le bruit de la rue sous peine d'être déchu de ses droits.

Le 30 mai, 10 000 guerriers occupaient Géda, à quelques kilomètres de Grand-Popo, razziaient les villages environnants et capturaient 6.000 esclaves qui étaient vendus au Congo belge. A la même époque, deux navires anglais débarquèrent à Lagos, venant de Hambourg, 400 tonnes de poudre, 6.000 fusils, 14 canons et 200.000 cartouches.

L'agent de la maison Avolbert et Brohm, qui les avait expédiés, donnait ouvertement des leçons de tir aux guerriers dahoméens.

On le voit, les maisons allemandes ne se gênent pas pour continuer le trafic et travailler à nous nuire auprès de Béhanzin. Elles servent d'intermédiaire entre lui et le Congo belge, à qui on livre des esclaves et qui lui a aussi fourni des armes en échange.

Le 3 juin, les toutes conduisant à Whydah, à Abomey à Godomey, étaient gardées par 20,000 hommes et 4,000 amazones, armés pour la plupart de fusils Remingter et Moser.

Aujourd'hui, conseillé par l'Allemagne, Béhanzin cherche à gagner du temps.

LA COMMISSION DES PATENTES

Paris, 17 juin. — M. Rouvier s'est fait remplacer par M. Boutin, directeur des contributions directes, afin d'exposer sur la réforme des patentes l'opinion du gouvernement. Voici les points sur lesquels M. Boutin a développé les vues de l'administration.

Taxes sur les employés

Actuellement les magasins sont divisés à cet égard en deux catégories : 1° Ceux qui ont moins de cent employés et qui paient 25 francs par employé; 2° Ceux qui ont plus de cent employés et qui paient 50 fr. par employé.

L'administration propose de substituer à cette catégorie un système nouveau qui permettrait « d'atteindre les *grands magasins* et les *petits grands magasins* au profit du petit commerce.

L'administration propose le système suivant ; répartition des magasins en cinq catégories : 1° Ceux qui ont moins de cent employés et qui paient 25 fr. par tête, comme aujourd'hui; 2° Ceux qui ont plus de 100 employés et moins de 500, qui paieront 30 fr. par employé; 3°. Ceux qui ont plus de 500 et moins de 1000 employés; 40 fr. par employé; 4° Ceux qui ont plus de 1000 et moins de 2000 employés, 50 fr. par employé; 5° Ceux qui ont plus de 2000 employés, 60 fr. par employé.

Droit proportionnel et valeur locative

Le gouvernement maintient ce droit contrairement à l'avis de la commission.

Grands magasins

L'administration croit que les dispositions qu'elle propose plus haut résoudront en partie et équitablement la question. Elle étudie, considérant la chose comme très délicate, la proposition de la commission. Nous avons dit qu'elle veut réduire de moitié tous les droits fixes et chercher la compensation de la perte que pourrait éprouver le Trésor dans l'élévation du droit proportionnel sur la valeur locative.

Professions libérales

L'administration n'a pas encore terminé ses études, mais elle ne paraît pas, *a priori*, disposée à accepter le droit fixe que propose la commission pour les professions libérales. On sait que celles-ci (artistes, médecins, avocats, notaires, avoués, ingénieurs civils, etc.) sont taxées aujourd'hui du quinzième de la valeur locative des locaux professionnels et des habitations qu'ils occupent.

Marchands forains

La taxe actuelle est par voiture et par collier, de 20 francs par an, plus un droit fixe de 10 francs pour ceux qui passent d'un département dans un autre. La commission proposait de faire payer aux marchands forains et déballeurs autant de demi-patentes que de localités qu'ils parcourent. L'administration trouve que ce serait excessif. A son avis le mieux est de surveiller davantage les forains de façon à ce qu'ils ne puissent pas échapper à la patente. De plus, et à titre de répression, ceux qui seraient trouvés non pourvus de patente, à n'importe quel moment de l'année, seraient tenus de payer leur patente pour l'année entière.

Sociétés coopératives, Economats.

Ces sortes d'associations sont actuellement dispensées de la patente. La commission des patentés propose de ne l'appliquer qu'à celles qui desservent les personnes étrangères à l'association.

Sans méconnaître le rôle social de ces sortes d'associations, l'administration trouve qu'elles prennent de jour en jour un plus grand développement. Il convient de se préoccuper des plaintes du petit commerce. Elle propose de patenter ces sortes d'associations pour le lieu des commerces qu'elles exercent, ou bien de réduire la patente qui pèse actuellement sur le petit commerce.

NOTRE-DAME DU HAUTMONT

Lire, plus, loin une interview d'un de nos rédacteurs avec un Père Jésuite de Notre-Dame du Haut-Mont.

SITUATION COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 18 juin.

Les petits genres Australie de 4,30 à 4,70 ont été très demandés cette semaine, quant aux autres qualités Buenos-Ayres et Port-Philippe, il s'est traité bien peu d'affaires. La fabrique continue à s'alimenter de ce dont elle a spécialement besoin et n'opère à cet effet que sur le peu de commission qu'elle reçoit.

En ce qui concerne le marché à terme, on nous donne l'appréciation suivante :

On attendait les ventes de Londres avec une défiance marquée.

Les Allemands pourraient-ils renouveler le coup de Bourse du mois d'Avril ? On ne le croyait généralement pas; mais on attend que les huit premiers jours soient passés pour raisonner froidement la situation

Il est certain que la consommation, jusqu'ici, n'a été pour rien dans le maintien des prix.

SÉNAT

Séance du vendredi 17 juin 1892

Les sociétés coopératives

M. le président met en discussion l'article 1er réservé hier. Après une longue discussion, un amendement de M. Volland, portant sur le premier paragraphe de cet article et suivant lequel la coopération peut s'appliquer d'abord aux besoins personnels, puis aux besoins industriels, toutes les fois que ces exploitations n'auront pas de caractère commercial, est renvoyé à la commission. Les autres paragraphes sont adoptés. Les articles 11 et 19, réservés hier, sont adoptés.

On revient de nouveau à l'article premier dont cette fois l'ensemble est adopté dans les conditions expliquées ci-dessus. Les titres 3 (sociétés coopératives de crédits), 4 (coopératives de construction), 5 (coopératives de production) et les articles suivants sont adoptés.

La suite de la discussion pour les articles réservés est renvoyée à une autre séance.

La séance est levée à 6 heures 51 minutes. Séance lundi.

LA « VIE DU POÈTE »

PREMIÈRE REPRÉSENTATION A L'OPÉRA

De l'œuvre de Gustave Charpentier

(De notre envoyé spécial)

Paris, 17 juin, 11 heures, soir.

Le rideau vient de se baisser sur la symphonie-drame de M. Charpentier. Plus nous concentrons nos impressions, plus il nous paraît difficile d'apprécier exactement tout ce qu'il y a de bizarre et de hardi, de vigoureux et de captivant dans cette œuvre qui, au surplus, décèle une très précoce et très réelle maîtrise. Essayons cependant de résumer notre pensée, et de donner à nos lecteurs une idée vraie et complète — bien que forcément concise — de la « Vie du Poète ».

Charpentier a-t-il voulu donner un pendant à l'« Episode de la vie d'un artiste » de Berlioz, dont le nom a été bien souvent répété à propos de la « Vie du Poète » ? Nous n'en savons rien. Moins romantique à coup sûr que l'auteur des « Troyens », Charpentier, sur une donnée d'idéologie incontestable, a voulu faire œuvre de musicien psychologue, réaliste, — et ses motifs, ceux de la quatrième partie surtout, se signalent par une vérité concrète, se singularisent même par une étonnante hardiesse et par un imprévu dont on va bientôt se rendre compte.

En effet, ce poète, que ses rêves de jeunesse conduisent à des hauteurs vertigineuses, à travers le beau pays d'idéal, se prend bientôt à douter de lui-même : impuissant à donner un corps à son rêve, il blasphème et se désespère — et sa douleur va se noyer avec sa personnalité, son âme, son être, où ? à Montmartre, au Moulin de la Galette, dans une « noce » écœurante, qu'on nous permette le mot.

Ce réalisme à outrance de la fin a soulevé, nous le reconnaissons, certaines critiques. On a trouvé que la « Vie du Poète », commencée de façon si radieuse, eût pu s'achever autrement que dans l'absorption de multiples « vertes » en compagnie d'une fille de joie : les désespérances les plus profondes et les plus navrantes ne sauraient excuser la crapuleuse orgie. Esthétiquement, nous devions cette réserve à nos lecteurs : et nous l'avons exposée dès le début, pour pouvoir ensuite juger indépendamment le parti que Charpentier a su tirer de cette situation.

* * *

La symphonie-drame de M. Charpentier se divise en quatre parties : enthousiasme, doute, impuissance, ivresse : ces termes dénotent bien la route suivie, dans la pensée de l'auteur, par le poète.

Parlons d'abord de la première.

Trois principes peuplent l'esprit vierge du poète : le Bonheur d'être qui conduit à la Religion ; le désir de l'Action d'où naît l'Ambition ayant pour but la Gloire; l'Adoration du Beau, d'où l'Amour. L'âme du poète, c'est M. Charpentier lui-même qui parle, s'éparpille, individualisée en des voix multiples qui se précisent en de simples phrases de prière, et qui, variées selon l'impulsion des trois principes, chantent l'invocation à l'Idée.

Suit une incantation du poète :

Viens, flamme divine, ô chaude clarté ;
Je veux que par toi s'embrase mon être,
Qu'à mes yeux charmés tu fasses paraître
Les plages du Rêve et l'ardent été
Où fleurit le Verbe, où dressent leurs faîtes
Des temples si beaux que les plus beaux soirs
Brillent moins dans la pourpre de leurs fêtes.

« L'idée se dévoile, ajoute le librettiste — qui, l'avons-nous dit ? est également Charpentier : du fond d'un décor de vallées sauvages, la colline du Rêve s'irradie. »

O flamme immense !
Accable moi de ta puissance !
Allons, naissez,
Rouges visions du Passé !

Des temples aux colonnades géantes émergent du ciel. Et l'ascension des amoureuses, des religieuses et des glorieuses, qui personnifient les trois principes d'âme du poète, commencée dans un enchantement, s'achève en chevauchée triomphale.

Ah ! le ciel est dans mon être,
Et l'éclair fait apparaître
Les palais merveilleux
Les temples radieux
Du Rythme et du Rêve
. . . . . .
Force immense, enfin,
Sans repos, sans trêve,
Brille, éclair divin !

Le musicien a écrit toute cette première partie d'enthousiasme : il s'est efforcé de rendre l'esprit incertain du poète, sans idées encore, mais vivant dans une jeunesse d'idées. Partant de là, il y a dans la facture une indiscipline voulue et des incohérences apparentes : le poète, fougueux et plein d'illusions, ne raisonne pas. Aussi, quand il croit tenir son rêve, est-ce une folie de rythmes et une exubérance de motifs qui tourbillonnent comme les feuilles d'automne éparpillées par le vent.

A remarquer, après un court prélude, le motif du recueillement qui devient ensuite, par un léger changement de forme, celui de l'inspiration; c'est la page principale, le véritable leidmotif de la « Vie du poète ». Nous le retrouverons dans les quatre parties, et notamment dans la quatrième, quand le poète cherchera l'oubli dans l'orgie.

* * *

Au début de la seconde partie, c'est la nuit, la nuit splendide. Des voix chantent :

Entends-tu la nuit, la nuit calme et tendre ?
L'herbe fait sa note étrange et confuse :
Il n'est point d'accords que le bois refuse
Au musicien qui sait bien l'entendre.
Là, le vent du soir se dispose à tendre
Son archet puissant sur l'ombre diffuse.
L'accompagnement, ô subtile ruse,
Se fait terne et doux, de couleur gris-cendre.
Comme un long soupir de violoncelle,
Ecoute s'enfler, sur l'eau qui ruisselle,
La pleurante voix qu'exhale le saule...
Bruit imperceptible, et qu'un rien nous voile.
Entends-tu le clair solo d'une étoile
Dont le blanc rayon te cherche et te frôle ?

Puis, une tristesse. En proie à de sombres pressentiments, craignant un avenir stérile, le poète interroge la nuit :

LE POÈTE
Que me réserves-tu, nuit
Mystérieuse et troublante,
Où ma frêle étoile fait
Blanche, dans l'ombre flottante
. . . . . .
Où vogues-tu dans la nuit
Mystérieuse et troublante
Stella du Futur qui fuit,
Blanche, dans l'ombre flottante?

LA NUIT
Que veux-tu, toi dont j'entends
L'appel triste en mon silence?

LE POÈTE
O nuit où mon cœur s'élance,
J'ai peur de toi, peur du temps...
Enveloppé d'ombre dense,
Je tâche de percevoir
Ce que recèle ton silence :
Triomphe, ou mort de mon espoir !

Mais l'indifférente ne répond pas. Seul, un rossignol chante...

Cette seconde partie est imprégnée, d'un bout à l'autre, d'une poésie exquise.

Début large, avec un chant de violoncelles, cependant que la brise caresse la feuillée. Le chant est interrompu par des voix très douces et très lointaines. L'harmonie est d'une simplicité et d'une suavité qui contrastent avec les violences et les heurts de la première partie.

Dans cette sérénité, le poète, nous l'avons entendu, parle à la nuit en une plaintive mélopée, avec accompagnement de quatuor rappelant le frisson des feuilles agitées par la brise des nuits. Longtemps, cette voix résonne.

Sur un unisson éloigné, les voix de la nuit s'inquiètent de cette douleur: plus le trouble du poète devient poignant, plus la phrase devient déclamée; les harmonies se multiplient, se chromatisent. Au grand cri du poète, adjurant la nuit de lui répondre, une flûte, gaiment, se fait entendre, exprimant le chant du rossignol — tandis que des cors répètent au loin la sombre plainte du poète qui passe...

* * *

Au commencement de la troisième partie, tempête. Sous un tremolo féroce des violons et des violoncelles, les accords stridents des cuivres indiquent le bouleversement de la nature.

« Dans un décor sauvage, dit le librettiste, au sein des montagnes où jadis flamboyait l'enthousiasme des heures de foi, le poète, à bout de forces, écrasé par la grandeur de son rêve, erre dans la brume. Des flaques d'eau, parmi les vallons, semblent des plages de larmes. Une tempête se précipite : les arbres se tordent sous les sifflantes rafales ; les animaux fuient, avec des cris d'effroi.

« Au milieu de cette nature désemparée, dans cette tourmente lugubre, le poète traîne son angoisse. Son rêve est resté incréé. Toutes les révoltes de son âme, où râlent la Religion, l'Ambition et l'Amour, crient, dans le déchaînement des choses, la malédiction au Dieu coupable... »

M. Charpentier nous a lui-même expliqué que, dans sa pensée, le désespéré s'en prenait au dieu très allégorique de la Poésie, qui l'avait trompé.

Dans le chaos de la tempête, la phrase de la malédiction paraît, dite tantôt par les clarinettes, tantôt par les flûtes et les hautbois. Soudain, les accords de l'orgue, en lointaines harmonies, avec des voix célestes qui parlent de pardon et d'espérance en une vie meilleure. Mais la phrase de malédiction se précise, par l'orchestre, pianissimo d'abord; puis, sur un crescendo formidable, les chœurs s'emballent en criant le farouche : Sois maudit ! Le poète s'affaisse, et, de nouveau, l'orgue se fait entendre, rappelant à des sentiments meilleurs le désespéré. L'orchestre et l'orgue synthétisent la lutte des deux éléments qui se disputent la raison chancelante du poète. Dans un dernier cri, celui-ci jette aux cieux sa révolte suprême.

* * *

Nous sommes à Montmartre, et c'est fête, fête populacière.

« Le poète, dit le libretto, s'isolant, creuse douloureusement ses souvenirs : sa haine, puis la réminiscence des jours de doute se fondent en une plainte sombre... La nuit tombe... Le poète, désespéré, pleure...

» Parmi les bruits lointains de fête, durant que les pistons du Moulin de la Galette déchaînent leurs polkas, et que des bandes ivres passent, hurlant un air populaire, le poète appelle l'oubli. Le rire clair d'une joyeuse inconsciente lui répond. L'orgie commence. » Ecoutez ce malheureux s'adressant à cette créature :

Trille,
O fille
En guenille,
Tonnerre fou
Chante,
Bacchante
Délirante....
Que je suis saoul....
. . . . . .
Rogne,
Besogne,
Ma charogne.
Gentil démon ;
Vide,
A vide
Et l'avide.
Jusques au fond :
Sèves
Et rêves,
Cours
Et fleurs....

C'est la chute, la chute irrémédiable.

« Mais, continue le libretto, cependant que des voix d'autrefois lui rappellent ses ferveurs défuntes, il se souvient des chutes où le précipita la vie depuis ses enthousiasmes d'origine, et, par révolte, brutalement il se rue vers l'ivresse... Et ses voix intérieures le plaignent par trois fois, d'un sanglot faiblement exhalé... »

Dès le début de cette quatrième partie on se sent emporté dans un autre monde, et quel autre monde — à ce point qu'il semblerait vraiment que les premières parties du drame aient été écrites par une autre plume. Ici, c'est la vie des noceurs de bas étage qui éclate dès les premières notes. Les chansons de joie des altos et des cors, sur les pizzicati des violons, transportent immédiatement l'auditeur en pleine fête populacière, ainsi que nous le disions plus haut. C'est du réalisme absolu, étourdissant, effrayant de vérité : mais quel coloris ! quelle puissance et quelle nerveuse intensité d'observation ! quelle originalité dans cette mouvementée et juvénile inspiration !

BOURSE DE PARIS DU 18 JUIN 1892

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
99 70	3 0/0.....	99 90	99 85	99 72	99 86	99 77
105 80	4 1/2 0/0.	105 85	105 80	105 97	105 97	105 97
93 35	Italien	93 10	93 25	93 65	93 95	93 75
4160 ..	Banq. de France	4195 ..	...	...	4175 ..	4175 ..
482 ..	B. d'Escompte.	482 50	481 ..	482 ..	490 ..	492 ..
678 ..	Banq. de Paris.	670 ..	677 ..	675 ..	676 ..	680 ..
1176 ..	Crédit Foncier.	1167 ..	1167 ..	1173 ..	1172 ..	1178 ..
790 ..	Créd. Lyonnais	790 ..	790 ..	787 ..	787 ..	790 ..
481 ..	Crédit Mobilier.	475 ..	477 ..	481 ..	485 ..	485 ..
1542 ..	Lyon.....	1525 ..	1542 ..	1500 ..	1543 ..	1543 ..
1880 ..	Nord.....	1890 ..	1885 ..	1897 ..	1880 ..	1880 ..
... ..	Panama.....	21 50	...	20 ..	20 ..	20 ..
2822 ..	Suez.....	2820 ..	2821 ..	2825 ..	2822 ..	2825 ..
1440 ..	Gaz.....	...	...	1445 ..	1442 ..	1442 ..
657 ..	Autrichiens.....	662 ..	665 ..	657 ..	665 ..	665 ..
225 ..	Lombards.....	230 ..	226 ..	225 ..	222 ..	225 ..
178 ..	Nord Espagne.	193 ..	...	180 ..	178 ..	180 ..
220 ..	Saragosse.. ..	228 50	...	216 ..	218 ..	220 ..
... ..	Méridionaux...	...	...	...	660 ..	660 ..
10 ..	Métaux.....	...	...	...	...	...
494 37	Egypte.....	...	489 37	489 68	491 36	492 50
95 1/4	Hongrois.....	95 50	95 1/4	95 3/8	95 5/16	95 1/2
20 67	Turc	20 45	20 02	20 75	20 95	20 77
595 62	Banq. Ottomane	592 ..	595 62	596 25	595 ..	596 87
661 46	Extérieures.....	...	...	66 5/8	65 15/16	67 3/16
425 62	Rio-Tinto.....	...	...	426 87	428 87	428 75
428 75	Tharsis.....	...	...	428 75	427 50	428 75
2445/16	Portugais.....	24 70	2445/16	25 ./.	24 7/8	24 1/4
... ./.	Consolidés.....	...	...	...	... ./.	... ./.
... ./.	Russe 1880.....	...	...	...	... ./.	... ./.
96 75	Russe consolidé	...	...	97 ..	97 10	96 30
78 75	Russe nouveau.	...	...	...	79 ..	79 36
... ./.	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
... ..	Dynamite.....	...	...	...	450 ..	450 ..
100 87	3 0/0 nouveau..	99 70	...	100 75	100 75	100 75
457 ..	Alpines.....	...	...	...	453 75	453 75
107 ..	Câbles.....	...	...	...	106 ..	106 ..
... ..	Russe Orient...	...	...	...	...	...
... ..	Priorités.....	...	...	...	...	...
94 ..	Mobilier espag.	...	...	...	95 ..	96 ..
... ..	3 0/0 amortiss.	...	...	...	...	...
... ..	C. d'Esc. nouv.	500 ..	...	...	...	...
... ..	Générale.....	465 50	...	...	...	...
... ..	Est.....	630 ..	...	...	...	...
... ..	Lyon (obligat.)	435 ..	...	...	...	...
... ..	Midi.....	1305 ..	...	...	...	...
... ..	Nord (obligat.)	560 ..	...	...	...	...
... ..	Orléans.....	1540 ..	...	...	...	...
... ..	Ouest.....	457 75	...	...	...	...
... ..	Anglais.....	97 40	...	...	...	...
... ..	Autriche or.....	89 ..	...	...	...	...
... ..	Belge 3 0 0.....	...	...	...	...	...
... ..	Ville d'Amiens.	415 ..	...	...	...	...
... ..	Lille 1860.....	412 ..	...	...	...	...
... ..	Lille 1863.....	232 ..	...	...	...	...
... ..	Ville de Lyon..	401 ..	...	...	...	...
... ..	V. de Roubaix..	49 ..	...	...	...	...
... ..	Fives-Lille (act)	541 ..	...	...	...	...
... ..	Téléphone.....	427 50	...	...	...	...
... ..	Voitures 4 0/0.	340 ..	...	...	...	...
... ..	Suez (obligat.).	639 ..	...	...	...	...
... ..	Cacérès.....	455 ..	...	...	...	...
... ..	Asturies.....	260 ..	...	...	...	...
... ..	Foncières 1863.	537 50	...	...	...	...
... ..	Rente Foncière.	155 ..	...	...	...	...
... ..	Cacérès (act.).	60 50	...	...	...	...
... ..	Est (oblig.).....	448 ..	...	...	...	...
... ..	Midi (oblig.)...	439 ..	...	...	...	...
... ..	Béthune.....	435 50	...	...	...	...
... ..	Picardie.....	450 ..	...	...	...	...
... ..	Nord-Est.....	453 ..	...	...	...	...
... ..	Ouest (act.)...	1035 ..	...	...	...	...
... ..	Orléans (oblig).	464 50	...	...	...	...
... ..	Fives-Lille (obl.).	460 ..	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 18 JUIN 1892

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	... ..	113 ..	Tramw. Nord.	... ..	432 50
» 63, r. 100	... ..	138 75	Union lin. N.	... ..	465 ..
» 68, r. 500	... ..	513 50	Gaz de Wazem	... ..	511 75
» 77, r. 500	... ..	513 50	Ch. 4 fer Econ.	... ..	508 75
» 84, r. 500	... ..	442 50	Denain Anzin.	... ..	508 75
» 88, 4/4.....	... ..	401 25	Tréflerie.....	... ..	507 50
» 87, r. 400	... ..	409 ..			
» 90, r. 500	495 ..	493 ..	CHARBONNAGES		
Roub.-Tourc..	... ..	47 50	Aniche, 12.....	14250 ..	13900 ..
Amiens.....	... ..	114 ..	Anzin, 100 d.	4600 ..	4575 ..
Dép. du Nord	... ..	107 50	Blanzy.....	... ..	1805 ..
Tourcoing 1878	... ..	502 ..	Bruay.....	... ..	14998 75
Armentier. 86	... ..	499 ..	Bully-Grenay.	2927 50	2925 50
Douai, libérée	... ..	501 ..	Campagnac....	... ..	535 ..
» non lib.,	... ..	501 ..	Carvin.....	... ..	4425 ..
Verley, Decr..	... ..	1220 ..	Courrières,